

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 15 - Novembre 2025

**Entretien avec Laurence Tison-Vuillaume, présidente du pass culture.**



À l'occasion de la signature d'une convention nationale entre Cultures du Cœur et le pass Culture, nous avons souhaité interroger la présidente du pass Culture, sur les enjeux de ce partenariat. Un échange autour d'une conviction partagée : la culture est un droit fondamental, un levier d'émancipation et de cohésion sociale.

**Pour commencer, pouvez-vous vous présenter rapidement à nos lecteurs ?**

Je suis Laurence Tison-Vuillaume, présidente du pass Culture.

Le pass Culture est acteur de la politique publique nationale mise en place par l'Etat visant à la démocratisation culturelle et à la mise en œuvre des droits culturels de tous les jeunes sur l'ensemble du territoire. L'un des objectifs du pass Culture est de construire un espace de relation privilégié entre les acteurs culturels et les jeunes.

Via une application mobile géolocalisée, le pass Culture propose aux jeunes des parcours culturels variés et une multitude d'activités culturelles gratuites ou payantes, et dans ce cas, accessibles grâce à un crédit. Les collégiens et lycéens bénéficient également de projets culturels financés par un crédit budgétaire spécifique (la part collective du pass Culture) qui leur permet de financer des activités d'éducation artistique et culturelle dans le cadre scolaire, pour les élèves de la 6e à la terminale.

**Le pass Culture et Cultures du Cœur partagent une vision exigeante de la culture comme bien commun. En quoi cette convention de partenariat traduit-elle concrètement ces valeurs ?**

La culture est un bien commun et représente un vecteur d'inclusion dans un parcours d'insertion sociale, de formation et/ou d'orientation professionnelle. Par elle, les jeunes construisent aussi leur citoyenneté et participent à la dynamique de leur territoire.

L'un des objectifs prioritaires du pass Culture est de **garantir l'accès à la culture pour tous les jeunes**, notamment auprès des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Le présent partenariat s'inscrit ainsi dans le cadre d'une **politique de participation de tous les jeunes à la vie culturelle**, avec une attention portée aux jeunes qui rencontrent des freins en la matière. Il s'agit de mieux faire connaître le pass Culture à tous les jeunes éligibles accompagnés par Cultures du Cœur, et de les encourager à l'utiliser afin de développer et diversifier leurs pratiques culturelles. Il s'agit fondamentalement d'être un partenaire actif auprès des équipes de Cultures du Cœur en région, dans leurs permanences culturelles et dans l'extension d'un réseau d'acteurs culturels pour une politique inclusive.

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 15 - novembre 2025

L'ambition du pass Culture, partagée avec Cultures du Cœur, est d'aider les jeunes à avoir confiance dans leurs pratiques culturelles préexistantes, de leur faire découvrir de nouveaux horizons et de leur faire prendre pleinement conscience de ce que la culture peut leur apporter dans leur vie quotidienne.

**Cultures du Cœur défend une approche militante de l'accès aux pratiques culturelles, à travers un plaidoyer pour les droits culturels. Cette dimension fait-elle écho à vos engagements au pass Culture ?**

Le pass Culture est un **instrument d'égalité des chances** qui garantit l'accès à la culture de tous les jeunes, même en situation d'isolement, de difficultés sociales ou financières ou de handicap. Nous avons défini des **objectifs prioritaires axés sur les publics les plus éloignés** (jeunes en zones rurales, quartiers prioritaires, jeunes en situation de handicap...) des institutions culturelles.

Il est aussi un acteur d'une politique de participation active des jeunes, dans le respect et la promotion de leurs **droits culturels**. De nombreuses initiatives leur permettent d'être acteurs eux-mêmes, dans des jurys, des festivals, des découvertes d'œuvres sur lesquelles ils rédigent des chroniques, pour un partage de leurs coups de cœur auprès d'autres jeunes... Cet axe du développement de **l'engagement créatif des jeunes** devient pour nous prioritaire.

C'est un enjeu au cœur de la convention que nous avons signée avec les MJC de France (Maison des Jeunes et de la Culture), afin de valoriser les offres de participation active et les offres de bénévolat auprès des jeunes, dans les lieux, les festivals. Cette initiative a vocation à être généralisée à toutes les structures culturelles volontaires.

La promotion des droits culturels de tous les jeunes, en particulier des jeunes les plus éloignés, suppose aussi de renforcer l'action du pass Culture comme levier d'inclusion sociale et culturelle, avec l'ensemble des partenaires institutionnels (missions locales, associations...) et culturels.

Ces objectifs s'inscrivent notamment dans une collaboration renforcée avec des acteurs des champs de l'insertion et de l'orientation, de l'apprentissage et de l'éducation populaire, et dans l'importance donnée à la **médiation culturelle**.

Les équipes du pass Culture travaillent également à renforcer leurs relations avec les services en charge des politiques jeunesse et politique de la ville des collectivités territoriales et une démarche spécifique sur les quartiers prioritaires des politiques de la ville a été initiée en 2024 dans plusieurs territoires. Elle repose sur des partenariats avec les collectivités territoriales, les services de l'État et les associations.

Plusieurs **actions concrètes** ont déjà été mises en place vis-à-vis des publics éloignés de l'offre culturelle: déploiement d'un bonus pour les jeunes des familles les plus modestes ou en situation de handicap, travail renforcé sur l'accessibilité des outils numériques, signature en juillet d'un plan d'action avec les MJC comme mentionné, et actions de communication renforcées dans les Missions locales.

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 15 - novembre 2025

“

**Comment ce partenariat permet-il de renforcer l'action des structures de terrain – sociales, éducatives ou culturelles – qui agissent au quotidien auprès des jeunes en situation d'exclusion ?**

Ce partenariat entre Cultures du Cœur et pass Culture est une étape essentielle pour renforcer concrètement notre engagement en faveur des publics prioritaires.

Il favorise la collaboration entre nos référents territoriaux et ceux de Cultures du Cœur, afin de fluidifier le partage des bonnes pratiques, de mieux informer et former les professionnels, les publics, les jeunes et leurs familles. Concrètement, les référents territoriaux de Cultures du Cœur, en lien avec les référents territoriaux pass Culture, pourront présenter et aider leurs publics à s'approprier les propositions d'activités culturelles via le pass. Les référents territoriaux pass Culture pourront aider à élargir le réseau d'acteurs culturels partenaires.

Plus largement, Cultures du Cœur et pass Culture mettront en commun leurs constats et les résultats de leurs études, et mèneront une réflexion conjointe pour intensifier l'efficacité de la **médiation**.

**Dans un contexte où l'on parle beaucoup de « fracture culturelle », pensez-vous que des partenariats comme celui-ci peuvent contribuer à une forme de transformation sociale ?**

Ces partenariats ont un potentiel de transformation sociale car ils permettent d'agir au plus près des jeunes souvent exclus ou en marge de l'offre culturelle. En travaillant conjointement avec les associations de terrain qui connaissent ces jeunes et leurs réalités, et en étant dans la même approche d'écoute, de confiance, de proximité, le pass Culture devient avec ses partenaires un acteur d'émancipation pour réduire la fracture culturelle.

**Enfin, quel message souhaiteriez-vous adresser à nos partenaires associatifs et culturels engagés dans cette dynamique ?**

Je souhaite leur faire part de tout mon enthousiasme et de ma gratitude pour notre engagement commun au service de la jeunesse et pour nos collaborations à venir. En **travaillant main dans la main**, nous unissons nos forces pour faire de la culture ce bien commun accessible à tous les jeunes et rendre visible la richesse de notre offre culturelle sur le territoire.

Propos recueillis par Céline Abisoror.